

comment puis-je faire et que doit-je faire

Par melije, le 01/11/2008 à 11:29

proprietaire d'un appartement loue pour cause de vente non abouti les locataires on quittes les lieux en avril au mois d'octobre le syndic qui gere l'immeuble me fait parvenir un recatulatif des chargesde 2006et2007 et me réclame une modeste sommes de +3000euros pour consommation d'eau ch et fr des anciens locataires je ne possede que leur n°de tel que j'ai utilise pour leur expliqer les fait en leur demandant de transmettre leur nouvelles adresse mais il ont carement refuse que faire